LE COURRIER DE L'OUEST

Bons Marchés dans les Capots

Durant les prochains 30 jours nous vendrons tous nos capots d'hiver à 20 p.c. d'escompte, dans le but de réduire notre stock et faciliter notre inventaire.

S. F. MAYER

VOL. II | à chaque en grosses | bien qui droit à | EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 10 JANVIER 1907 | No. 14

NOTRE CONCOURS

Voir les Conditions septième page

A TRAVERS LE MONDE

L'Eglise et l'état en France

D'après un journal anglais protestant

Il y a quelque temps, le *Birmingham Post*, journal important d'Angleterre, publiait l'article suivant sur la persécution religieuse de France. Ces lignes, disait la *Semaine religieuse de Cambrai* en les reproduisant, sont pleines de droiture et d'équité envers le St-Siège.

" Bien que le public anglais n'aime pas, en général, d'exprimer une opinion au sujet de la politique intérieure de la France, le conflit, qui vient d'atteindre son point culminant par la publication de l'Encyclique pontificale relative à la loi de séparation de décembre dernier, est un de ceux devant lesquels il serait impossible de rester spectateurs indifférents. Il implique des conséquences d'un intérêt profond et permanent. Sous la querelle par rapport à des assemblées administratives, qui a mis aux prises la République et le Vatican, il y a une question d'un intérêt plus grave et vraiment vital : celle de l'existence de la religion elle-même en France, et non seulement dans ce pays, mais encore ailleurs. Car l'Église ne peut souffrir des pertes ou obtenir des avantages dans aucun Etat, dans le lutte incessante entre la foi et la puissance des ténèbres, sans que les effets en soient ressentis dans la chrétienté tout entière. C'est précisément cela qui fait regarder comme une question d'intérêt mondial, et non point seulement national, la lutte à mort maintenant engagée entre l'Eglise et l'Etat en France. Toutes les nations occidentales y sont essentiellement intéressées. Cette lutte marque une période décisive dans le choc entre la Religion et le laïcisme ; mais, de ces deux grandes forces humaines, l'une tend à soumettre les âmes à la doctrine de l'Église, et l'autre à émanciper la pensée de l'action de la philosophie et des règles de vie que cette doctrine contient. Ce conflit doit retenir notre attention, à nous Anglais, non moins que celle de toute autre nation, et peut-être plus encore ; bien que nous soyons constitutionnellement un Etat protestant, l'Eglise catholique romaine est l'Eglise-mère de la Chrétienté. Et nous avons atteint, dans notre histoire religieuse, un point où l'aversion pour cette Eglise est tout prêt de disparaitre, et où cette aversion fait place à un sentiment de sympathie qui nous intéresse à ce qui lui arrive dans le monde entier. D'où il résulte que la lutte entre l'Eglise et l'Etat en France est notre affaire en même temps que celle des Français et du Vatican, parce que cette querelle n'est qu'une manifestation locale d'une lutte dont l'étendue est celle du monde entier.

" La gravité du conflit, en France, dérive d'un fait qui n'est pas apprécié en Angleterre autant qu'il mériterait de l'être : c'est que la France est encore catholique au fond du coeur. Parce que, à l'époque de la grande Révolution, la canaille de Paris massacra les prêtres, ferma les églises, fit monter sur l'autel la " déesse Raison " dans la personne d'une gourgandine, et amena dans l'opinion anglaise la croyance que le christianisme était mort, ou du moins ne tarderait pas longtemps à s'éteindre.
Cette idée, on n'a jamais pu la déraciner en France ; elle est même allée en se renforçant toujours de l'anticléricalisme agressif des classes politiques dans les grandes villes. Mais quiconque connait la France rurale— la France de l'Ouest du Centre, du Sud— sait bien que là, le catholicisme est encore bien vivant ; tenter de l'abattre, comme fait le gouvernement français, c'est mettre en péril l'existence même de la République.

" L'Encyclique pontificale est une acceptation formelle, de la part du Vatican, de la déclaration de guerre formulée par le gouvernement français. "

Le journal anglais, avec uns intention très visible de justise et d'impartialité, fait l'historique de la campagne menée contre l'église catholique sous Waldeck-Rousseau et sous Combes, campagne qui se continue et s'élargit maintenant.

Il conclut ainsi :

" Il y a des hommes d'Etat au Vatican comme à Paris et même, au Vatican, les maître en l'art de la politique sont fort habiles à se débrouiller dans des crises semblables à celle dont nous sommes maintenant les témoins. Brismark lui-même est " allé à Canossa," bien qu'il eût hautement déclaré que nul ne pourrait l'y mener.

Il serait tout à fait avantageux à la France de trouver un moyen de faire la paix avec l'Eglise. Les Républiques et les Monarchies passent, mais l'Eglise reste. Si le conflit est porté aux extrêmes, la société française sera secouée jusque dans ses fondements. Ce n'est certainement pas un état de choses qui puisse tourner à l'avantage d'un gouvernement quelconque. "

Russie et Japon.

Depuis le traité de Portsmouth, sur les frontières Mandchouriennes et Sibériennes, les froissements sont nombreux entre Russes et Japonais. Les exigences de ces derniers sont très fortes. Evidemment ils profitent de la désorganisation militaire et civile de la Russie pour obtenir de grandes concessions. Pour donner plus de poids à ces demandes le Japon parle volontier d'une nouvelle guerre.

Les Russes cèdent toujours comme nous l'apprend cette dépêche :

Saint-Pétersbourg.— Les négociations russo-japonaises, qui semblaient la semaine dernière, en danger de se terminer par une rupture, sont entrées dans une phase plus satisfaisante. On croit qu'un arrangement définissant la mesure dans laquelle les Japonais jouiront des droits de pêche sur les côtes de Sibérie, et leur accordant aussi le privilège d'acquérir sur la terre ferme des stations où ils pourront faire sécher leur poisson sera conclu sans l'appel, qui avait été suggéré, aux bons offices, d'une autre Puissance. Les Russes comprennent que la rupture des négociations ouvrirait la porte aux Japonais qui envahiraient les pêcheries, et comme le littoral est peu peuplé et qu'il n'y a qu'un petit nombre de navires à la disposition du gouvernement russe pour surveiller les pêcheries, ils ont écouté les conseils de la prudence en faisant des concessions.

La dissolution du Reichstag

Berlin.— Un des hommes politiques les plus qualifiés pour se prononcer sur la situation actuelle a déclaré formellement à plusieurs amis :

Le nouveau Reichstag sera certainement pire pour le gouvernement que le dernier. Les socialistes enlèveveront une douzaine de sièges aux libéraux et aux démocrates ; le centre perdra trois ou quatre mandats en Pologne, il les regagnera en Bavière. On n'aura donc pas obtenu le résultat souhaité. Jamais la situation n'a plus manqué de clarté. On ne sait dans les hautes sphères où donner de la tête : les uns tirent à hue, les autres à dia ! Avec cela, de mauvaises partie engagées sur l'échiquier diplomatique. Il n'y a plus de direction, le chancelier a bien vieilli et il est devenu extrêmement nerveux.

ACTUALITE

La tourbe.—Alcool. Sucre et bois.— Le bois et ce que l'on en fait.

On ne tire guère parti de la tourbe en France. On l'utilisera avantageusement à la nitrification intensive, quand le procédé de M. Muntz sera mis au point. En Allemagne, on s'évertue à lui trouver des emplois industriels. On a trouvé le moyen de fabriquer avec la tourbe, des tissus, des couvertures pour les hommes et pour les animaux, des tapis, du papier, du carton, des matières très peu conductrices avec lesquelles le liège soul peut rivaliser. La matière se compose de cellules qui renferment de l'air et constituent un isolant idéal, surtout pour les conduites de vapour. On la traite aussi comme le bois pour fabriquer de la xylotithe ou ciment ; on l'agglomère avec de la magnésie et l'on s'en sert dans les constructions.

Mais le meilleur mode d'utilisation est encore de s'en servir comme combustible. Le docteur comte de Schwerin a imaginé un traitement préalable qui est appliqué par les Hœchster Farbwerbe, à Hochst-sur-le-Mein. Le produit combustible obtenu est connu sous le nom de *osmon*. L'inconvénient de la tourbe est d'être trop riche en eau ; elle renferme de 85 à 90 p.c. d'eau ; M. de Schwerin en la soumettant à un courant électrique de 10 kilowats par mètre cube réduit cet excès d'eau à 65 p.c. et le séchage à l'air libre le réduit ensuite à 15 p.c. La tourbe prend l'aspect de lignite. Alors elle se casse en morceaux qui s'allument et se consument facilement. La puissance calorifique de l'osmon est à peu près égale à celle du lignite. On peut aussi en faire du coke. L'osmon est un combustible très économique, surtout pour les pays qui possèdent des forces hydrauliques que l'on applique à la production de l'électricité, nécessaire à la dessiccation rapide de la tourbe.

Aux Etats Unis, on poursuit également les essais sur grande échelle. On croit assez généralement que la tourbe ne se rencontre que dans les pays septentrionaux. Et pourtant la Floride renferme de très puissants gisements. Il s'est constitué une Société qui exploite une tourbière en transportant la tourbe dans un moulin où elle est broyée et moulée sous forme de briquettes. Après quoi, on expose ces briques au soleil torride de La Floride ; elles se dessèchent sans moyen artificiel jusqu'à 15 p.c., et elle ne reprennent ensuite que fort peu d'humidité. On utilise ces briquettes au chauffage des chaudières à vapeur.

Les derniers essais les plus intéressants portent sur la valeur de la tourbe employée comme combustible gazeux après sa sortie de gazogènes appropriés. Ils sont poursuivis méthodiquement à Saint Louis à la station d'études des charbons du Geological Survey des Etats-Unis. On opéra sur 13,250 kilos de matière et le gaz obtenu fut de composition constante. La capacité calorifique moyenne fut de 1,650 calories. Le travail moyen obtenu en chevaux électriques fut de 200 chevaux. La tourbe brute consommée par cheval fut de 1 k. 30, la tourbe sèche fut de 1 kilo. L'expérience dura 50 heures consécutives. Lorsqu'on brûle directement la tourbe dans un foyer de chaudière à vapeur, il faut non plus 1 k, 39 par cheval produit, mais bien 2 k. 52. On voit donc qu'il y a grand avantage à réduire la tourbe en gaz dans les applications au chauffage industriel.

La tourbe peut donc fournir un combustible à l'industrie et remplacer la houille pour la production de la for motrice. Cette perspective a son importance ; elle en a surtout en Amérique pour certains Etats de l'Union éloignés des mines de houille et riches en dépôts de tourbe.

***

Autrefois, on restait sceptique quand on entendait les chimistes avancer que l'on ferait de l'alcool et du sucre avec du bois. Aujourd'hui, la méthode est devenue industrielle ; il existe des fabriques en Allemagne de transformation du bois en alcool. Le docteur Roth obtient de 100 kilos de bois 15 à 27 litres d'alcool à 80 p.c. Alors que l'alcool de pomme de terre ou de grains ne descend pas au-dessous de 35 centimes ; le coût de l'alcool absolu par le traitement du bois ne s'élèverait pas au-dessus de 12 à 15 centimes le litre. Et le procédé serait encore bien plus avantageux pour le sucre.

Le professeur Classen, de l'Ecole technique supérieure d'Aix-la-Chapelle, a mis dernièrement en pratique un autre procédé qu'il applique à la sciure de bois. Il traite préalablement dans une chaudière la sciure par le gaz acide sulfureux à une température modérée pour débarrasser les cellules des produits qui gêneraient l'action. Il neutralise les acides par carbonate de chaux. Le liquide est dirigé dans ces chambres de fermentation et de distillation. L'alcool formé est recueilli comme dans les distilleries ordinaires. L'opération dure trois heures.

On obtient, paraît-il, de 1,000 kilos de sciure de bois environ 225 litres d'alcool brut ou 110 litres d'alcool absolu.

Nous n'insistons pas sur les détails. Nous voulons simplement, par ces quelques lignes, indiquer les progrès que l'on tend à réaliser et marquer d'un mot les espérances que l'on peut concevoir dans une industrie naissante. La sciure de bois est un produit sans valeur et l'alcool qu'on en retire, évidemment à bas prix, a ses applications toutes trouvées à l'éclairage domestique et à la force motrice.

***

Il est assez curieux de constater à ce propos quelle valeur l'ingéniosité de l'homme peut donner à la matière brute par suite de ses diverses transformations. Avec le bois, aujourd'hui, on fait de tout, papier, succédané de jute ou de coton, crin artificiel, soie artificielle, etc. Or, voici des chiffres :

Un mètre cube de bois pesant de 400 à 500 kilog, bruts en forêt, 3 fr. 50. Le mètre cube vendu comme combustible vaut 7 fr. 50. Traité par la soude et transformé en cellulose, il représente 150 kilog. valant 35 fr. Cette quantité de cellulose, transformée en papier, vaut de 50 à 60 fr. Le même, transformé en fil pur, remplaçant le jute ou le coton et vaut 60 à 120 fr.

La même quantité de cellulose transformée en crin de cheval vaut 1,700 fr. Transformée en soie artificielle, 3,600 fr. Traitée par l'acide acétique et à l'état de soie artificiellle pour usages spéciaux, 6,000 fr.

Ainsi, nous sommes partis d'une valeur de 3 fr. 50 pour parvenir à la valeur 6,000 fr. Puissance du travail.

Ces chiffres sont de M. Max Muller et ont été publié par le professeur Otto N. Witt, de Beelin.

Extrait du Journal des Débats.

Prenez part à notre concours dès maintenant.

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

Les Belles de Nuit

Par PAUL FEVAL

No. 2

Mais il y a une histoire,

Les premières Belles-de-nuit étaient trois jeunes filles, les nièces du roi Grallon, dont l'héritière Ahès commit assez de crimes pour attirer sur la ville d'Is la divine colère qui l'anéantit comme Sodome et Somorrhe.

Les trois nièces du roi étaient pures autant que la princesse Ahès était coupable, et comme il arrive souvent, leur sainteté passait pour un crime aux yeux des favoris d'Ahès.

Le bon roi Grallon était trop faible pour défendre ses nièces contre sa fille. A part sa faiblesse, c'était un bien digne roi.

Il faut vous dire que la ville d'Is, dont peut-être vous n'avez jamais ouï parler, était, au temps du roi Grallon, de saint Guénolé et le saint Corentin, la première ville du monde. C'est d'elle que Paris a pris son nom. Paris étant en effet la plus belle capitale après la ville d'Is, fut appelée Par-Is, c'est à dire : semblable à la ville d'Is.

Le fait est absolument certain, quoique la plupart des historiens aient omis de le mentionner.

La ville d'Is était bâtie au bord de la mer et occupait une surface immense. Ses clochers étaient si nombreux qu'on n'en savait point le compte, ses palais éblouissaient le regard par leur multitude aussi bien que par leur magnificence.

Dans l'un de ces palais, qui était consacré aux beaux-arts, mille jeunes gens étaient élevés aux frais de l'Etat et recevaient les leçons de cent professeurs, tous hommes de génie. Les Français venaient voir la ville d'Is comme les Bas-Bretons encombrent Paris ; la ville d'Is riait bien de leur accent et de leurs manières.

Aux courses de chars, aux concerts et a la promenade, quand on rencontrait un balourd gauche en ses façons et baillant naïvement aux merveilles de la splendide capitale, chacun se disait : c'est sûrement un pataud de Paris !

Par-dessus tous ses miracles de grandeur, la ville d'Is avait une chose qui manquera toujours à Paris : elle avait la mer, la vaste mer, l'amour de Dieu et des hommes, le miroir où le ciel contemple tour à tour l'azur étoilé de son firmament et l'or de son radieux soleil.

Le monde veut que sa métropole ait les pieds dans la mer qui est la richesse et la puissance. Aussi, quelque jour, la mer viendra à Paris, ou Paris ira à la mer.

La ville d'Is était toute portée, elle avait la mer. Des fenêtres de ses palais, elle voyait ce lit de pourpre et d'or où le soleil du soir endort sa fatigue éblouissante. Une forêt de mâts, plus longue et plus large que la forêt de Brocéliande, balançait autour de es quais les pavillons de tous les pays de l'univers. C'est Londres, la cité maussade, lugubre, mais opulente entre toutes, qui a recueilli cette portion de l'héritage du roi Grallon.

Ainsi, chacune des deux races a eu sa part selon son génie ; aux Français la gloire des arts, aux Anglais la richesse qui naît de la navigation et du trafic.

L'excès de la prospérité amène le mal. Les saints qui abondaient alors dans les couvents et dans les ermitages de Bretagne se réunirent une fois, et la ville d'Is vit avec étonnement cette armée des soldats du Christ qui ne portaient point d'armes ; elle vit ces longues barbes blanches, ces fronts humiliés, mais couronnés d'auréoles.

On dit que les saints étaient venus raconter au roi Grallon la chute de Babylone.

Le roi Grallon eut peur. Il aurait bien voulu chasser la corruption hors de sa ville, mais la corruption s'appelait Ahès et le roi Grallon avait toute la folle tendresse de pères.

Qui donc d'ailleurs écouta jamais les saints ?

La ville d'Is était défendue contre la mer par un rempart de marbre qui avait douze portes, afin que la marée pût inonder ses bassins. Le roi gardait les clefs de douze portes sous l'oreiller de son lit, car une main traîtresse ou imprudente pouvait s'en servir pour introduire la mort.

Un matin la princesse Ahès vint au lever du roi ; elle offrit à ses baisers son front où se jouaient les boucles de ses cheveux noirs, baignées d'onction exquises ; elle appela sur ses lèvres son sourire, qui enivrait comme un breuvage ardent et dit :

—Seigneur, les trois princesses vos nièces, Ysol, Ellé et Milla ont insulté votre fille.

—Et comment, bien-aimée, lui demanda le roi, les trois saintes recluses ont-elles pu insulter la reine de mon cœur.

Ahès ne pouvait répondre que c'était leur sainteté même qui blâmait ses déréglements. Elle appela les larmes à son secours. Quand Grallon la vit pleurer, il lui donna ses nièces Ellé, Ysol et Milla.

Il lui aurait donné son âme.

Ahès retrouva son sourire pour remercier son père, mais avant de sortir elle déroba les clefs des écluses qui étaient sous l'oreiller.

Il y avait à l'ancre un vaisseau d'Orient, monté par un prince puissant qui avait promis à la princesse Ahès les trois plus beaux diamants de Golconde si elle voulait l'introduire dans la ville. Elle aimait les diamants ; le mal ne coûtait rien à son âme perdue. C'était pour introduire le prince étranger qu'elle avait dérobé les clefs au chevet de son père.

Un grand festin fut préparé dans son palais pour fêter le prince d'Orient. Au dessert, Ahès comptait appeler ses trois cousines et les livrer comme esclaves aux orientaux, pour qu'elles fussent emmenées dans les pays infidèles.

Or, ce même matin, un tonsuré parcourut les rues de la ville, monté sur un âne gris, marqué d'une croix blanche.

Le tonsuré ne parlait point aux gens, mais il chantait d'une voix forte et profonde tout le long de son chemin, les versets latins du " Dies iræ ".

Il bénissait en passant les églises dont toutes les fenêtres ouvraient à sa voix les hauts châssis de leurs ogives pour donner passage aux statues des saints et aux personnages des tableaux de piété qui s'envolaient vers le ciel.

C'était une chose extraordinaire et qui jamais ne s'était vue.

Les gens de la ville d'Is se demandaient : Que veut dire cela ? que veut dire cela ?

Mais aucun d'eux ne savait répondre.

La princesse Ahès, informée du fait, donna l'ordre de saisir le tonsuré et son âne.

Elle dit en riant, car elle avait un gai caractère :

—Puisque les saints de pierre nous cèdent la place, nous prendrons les églises pour mettre nos chevaux.

D'autres l'ont dit et même l'ont fait depuis ce temps là, car l'homme sans Dieu descend au-dessous des brutes à quatre pattes.

On jeta le tonsuré à bas de sa monture. Il arriva pourtant jusqu'au palais du roi et appela par trois fois :

—Grallon ! Grallon ! Grallon !

Puis il ajouta :

—Grallon de renom, tu perds ta ville, sauve ton âme !

Il s'arrêta devant la prison où étaient les trois jeunes sœurs Milla, Ellé et Ysol. Il fit le signe de la croix sur la porte, disant :

—Ame de la terre, âme de la mer, âme de l'air.

Et au moment où les gardes de la princesse Ahès s'élançaient pour la saisir, il s'évanouit comme une vapeur et prononça le nom de saint Guénolé.

L'âne échappa à ceux qui l'avaient dérobé, et se refugia dans le palais du roi Grallon.

Voilà que la nuit vint. Au milieu des ténèbres le palais de la princesse Ahès se prit à resplendir comme un grand lustre de cristal. Le festin commença et le prince d'Orient plaça lui-même les trois diamants, gros comme des oeufs et jetant le feu par mille facettes, dans les noirs cheveux de la belle Ahès.

Au dehors, il y avait tempête. La mer criait et les navires tourmentés sur leurs ancres, gémissaient. Ahès entendait l'orage. Elle leva la coupe et défiant l'Océan, elle s'écria :

—A ta santé, tempête !

La digue était haute, épaisse, solide comme une montagne. On pouvait se réjouir en la ville d'Is, malgré les menaces de la mer. Le rempart avait fait ses preuves contre les plus forts orages et les plus hautes marées.

Cependant, le bon roi Grallon s'était couché à neuf heures, selon sa coutume, car il était de vie rangée. A minuit, il fut éveillé par une voix qui lui disait :

—Lève-toi, Grallon de renom !

Il regarda autour de lui en se frottant les yeux, et vit l'âne qui fixait sur lui ses prunelles de feu. La mer hurlait si haut qu'il crut les Anglais dans la ville.

—Qui donc a parlé ? demanda-t-il. Ane, est-ce toi ?

C'était l'âne, car l'âne répondit :

—Tu perds ta ville, sauve ton âme.

Le roi Grallon n'était pas encore bien éveillé. Il se mit à califourcho sur le dos de l'âne, à tout hasard, et l'âne descendit les escaliers quatre à quatre. Quand on fut dans la rue, le roi dit :

—S'il y a du danger, allons prévenir ma fille Ahès.

—Sauve ton âme, répartit sa monture.

Le roi vit bien que l'âne avait des préjugés contre la princesse Ahès. Pour l'amadouer il parla des trois saintes.

—Allons reprit-il, chercher mes trois nièces, Ysol, Ellé et Milla.

—Sauve ton âme !

Le bon roi Grallon avait beau serrer la bride, l'âne allait plus vite que le vent ; il allait vers l'est où sont les montagnes. Impossible de l'arrêter.

Derrière lui, le roi entendait un bruit étrange et qui ne ressemblait plus au fracas lointain de la tempête.

—Qu'est cela ? demanda-t-il encore.

L'âne lui répondit pour la quatrième fois.

—Sauve ton âme.

C'était déjà beaucoup pour un âne. Peu d'hommes parlaient si bien que cela.

—Holà ! criait en ce moment Ahès dans son palais, qu'on m'amène mes trois chères cousines, Ellé, Ysol et Milla !

Le vin de France avait mis ses joues en feu. Le prince d'Orient lui faisait des compliments de Golconde, étincelants comme ses diamants.

On amena les trois petites saintes : trois anges de Dieu ! Leurs doux yeux bleus se fixèrent sur Ahès, et toutes les trois à la fois elles murmurérent :

—Réponds-toi, fille de roi !

Ahès éclata de rire. En ce moment,

Suite à la page 7

s

COIN FEMININ

Le Gui ou Mistletoe

Il n'y a pas, pour les Anglo-Saxons des deux mondes, de bonne fête de Noël sans *mistletoe*. Le *mistletoe*, c'est tout simplement le gui des druides, cette plante parasite qu'on trouve quelquefois sur le chêne, mais plus souvent sur le pommier, sur le peuplier et sur quelques autres arbres. Pour les fêtes de Noël, la jolie plante verte chère aux druides, est à la mode ; c'est le porte-bonheur de la froide saison.

Le gui du chêne est d'une extrême rareté. Le gui qu'on vend à Noël vient du pommier, des peupliers principalement : il n'y en a pas un sur mille qui ait été cueilli sur le chêne. Bien mieux, un gui sur le chêne est presque un évènement botanique et on le signale dans les séances des sociétés savantes. Une découverte de ce genre est enregistrée dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun*. Il s'agit d'un gui qui a été cueilli sur un chêne dans la commune de Toulon-sur-Arroux. Ce gui avait huit ans environ, d'après ses ramifications, et se trouvait sur un chêne à glands courts : il était d'un beau vert et volumineux. Il repose dans les collections de la société en question : ce sera peut-être un des derniers guis du chêne qu'on aura vus en France.

Le chiffre de la consommation du gui pendant les fêtes de Noël est vraiment fantastique en Angleterre, impossible même à évaluer. La meilleure idée que nous puissions en avoir nous est donnée par le chiffre des importations du gui français en Angleterre.

C'est du gui de pommier qui vient principalement de Bretagne, des environs de St. Malo. Les milliers de pommiers du marais de Dol et aussi de toute cette belle région très cidricole en fournissent de fortes quantités. Aussi pendant tout le mois de décembre on ne voit que des gens de la campagne apporter du gui au port ; il en arrive par dizaines et même par centaines de charretées ; on l'entasse sur les quais et autour des bassins, auprès des steamers anglais, formant là de véritables montagnes de verdure.

La moyenne annuelle d'exportation du *mistletoe* à St. Malo, pendant ces dix dernières années, a été de 385 tonnes—385,000 kilos, le tout emporté par une quinzaine de navires.

Deux choses caractérisent le Noël en Angleterre : le gui et le *plumpudding*.

Le *mistletoe* est pendu au milieu du salon et aussi dans l'office. Au salon, on a le droit d'embrasser toute jeune fille qui passe sous le *mistletoe* : puis les maîtres vont à l'office, recevoir les souhaits de la domesticité, et tout le monde s'embrasse cordialement. Mais comme en Angleterre la hiérarchie ne perd jamais ses droits, et que les règles de la préséance sont partout, c'est le maître d'hôtel qui passe le premier, puis la cuisinière ou le chef, le valet de chambre, la femme de chambre, et ainsi de suite jusqu'au groom de l'écurie.

Le *plum-pudding* est servi, au dessert, aux maitres et aux gens de la maisons, et les toats sont échangés. Il n'est si petit ménage qui n'ait son *plum-pudding* à Noël. A Londres et dans le moindre village, des souscriptions ont pourvu au *plum-pudding* des pauvres. Un anglais qui n'aurait pas mangé du *plum-pudding* à Christmas se croirait lésé par la société et menacé de cruels malheurs pendant l'année qui va commencer.

Fantaisie Philodindique

O dinde de Noël ! que de barbarisme se commettent en ton nom !

Mes compatriotes ne se contentent pas d'attenter à ton sexe, de manger *du* dinde, comme ils t'achètent avec *de la belle argent*.

Ils te *raflent* sans pitié, tous les ans à pareille époque, les barbares.

Qu'au moins une faible voix s'élève pour prendre ta défense, infortunée victime, puisque la Société du Parler Français elle même assiste impassible à ton supplice.

Cette semaine, tous les journaux français (?) de Québec sont pleins de toi. Sans allusion personnelle, on n'y voit que toi. A chaque page, à chaque colonne, ton nom est affiché en grosses lettres. On te dirait devenu tout-à-coup l'oiseau national, l'emblème de la pensée française en Canada, un objet de vénération publique. Mais non, pauvre bipède, avant de te dévorer, on t'insulte ; avant la rôtissoire, le pilori.

N'étais-tu pas déjà assez ridicule sans qu'on te colle, par dessus le marché, ce substantif ignominieux qui dans les gazettes accompagne partout ton nom ?

Partout " râfle de dindes "....... avec un gros accent circonflexe. Ces deux mots paraissent désormais inséparables.

O dindes canadiennes ! que vous vous faites râfler ! Autant de dindes que de râfles, et *vice versa*. C'est une orgie, une obsession, un cauchemar de dindes râflées.

Heureusement, la France est trop occupée en ce moment ; elle ne vous verra pas râfler.

Des cambrioleurs pénètrent dans une salle à manger et enlèvent toute la vaisselle ; voilà ce que les Français appellent une râfle.

La police des mœurs tombe à l'improviste dans un bouge et entraînent au violon toutes les filles et les alphonses qui s'y trouvent ; en bon français, c'est encore une râfle.

Ou bien encore, rafle se dit de cette maladie purulente et contagieuse particulière aux vaches, que les Anglais appellent *cow-pox*.

Mais jamais ces gourmets de français n'auraient songé à infliger la rafle à un oiseau bon à manger.

LE MAGISTER.

De *La Vigie*.

De l'Atlantique au Pacifique par le Pacifique Canadien

(*Du Monde Illustré*)

Pour le voyageur qui s'en va au Klondike, il y a une ligne qui s'impose parmi les six grandes voies qui, de part en part, traversent le continent américain. C'est le Canadien Pacifique ou C.P.R. (*Canadian Pacific Railway.*) comme on l'appelle par une abréviation fréquente dans ce pays, où une économie de mots est une économie de temps—et, par suite, d'argent. Le C. P.R. nous amène, en effet, dans un temps minimum, au point de départ le plus rapporché de la fameuse région des mines d'or, où je vais examiner, pour les lecteurs du *Monde Illustré*, la situation économique et sociale huit ans après le grand boom de 1898. A ce moment de l'année et à cet instant du développement économique du Canada, c'est une route doublement curieuse et attrayante. Attrayante, parcequ'elle passe par une des régions du Nord qui offre le plus de beautés naturelles. Curieuse, parce que c'est en ce moment que se fait l'exode annuel des ouvriers agricoles qui s'en vont faire la récolte des blés dans le Manitoba et parce que c'est maintenant, dans ces premières années du vingtième siècle, que nous assistons au peuplement et à la colonisation de cette immense Far-West canadien, dont les richesses incalculables viennent seulement de se révéler au monde.

The greatest country in the world (le plus grand pays du monde) : Ces paroles, qui sont le *leit motiv* des conversations de tous les voyageurs, et ont perdu quelque peu de leur force pour avoir été usées jusqu'à la corde par les Américains, servent maintenant aux Canadiens, empressés de faire les honneurs de leur pays à l'étranger qui passe.

La C.P.R. est un bon train, mais nullement différent des trains auxquels est accoutumé le voyageur américain. Les wagons, avec leurs claires boiseries d'érable, ont le luxe des *Pulman-cars* des Etats-Unis ; le fumoir est spacieux, le wagon-restaurant propre et bien servi (les déjeuners sont à la carte et le dîner coûte cinq francs.)

Le voyage sur le Pacifique Canadien se divise très exactement en trois parties. D'abord le région des grands lacs jusqu'à Winnipeg ; puis la Prairie, région de pâturages et de céréales, jusqu'à Calgary ; enfin, les montagnes, que nous appellerons les Rocheuses, bien que la première chaine seule ait droit à ce nom.

Nous sommes restés deux jours dans la région des lacs.

Ce sont deux jours de paysage dont on ne saurait se faire une idée à ne regarder que la carte, qui ne montre que la carte, qui ne montre qu'une vaste plaine traversée de rivières et parsemée de lacs. En réalité, c'est un panorama ininterrompu de forêts, de rivières, de lacs de grandeurs diverses et de formes souvent bizarres, de *ranches* où paissent des chevaux, de mamelons boisés, d'îlots rocheux, de hautes falaises surplombant la voie. Le long du lac Supérieur, le train se fraye sa route à travers la roche, tantôt à trente mètre au-dessus de l'eau, tantôt au niveau du lac, le paysage enchanteur de la grande mer intérieure ne disparaissant que pour reparaître plus grandiose un peu plus loin.

Cette vaste plaine, qui est encore striée par un réseau d'eaux courantes ou stagnantes, est toute entière une région de pêche, de mines et de scieries mécaniques. En montant de Toronto, le train était bondé de touristes, s'en allant camper au bord des lacs de Muskoko, munis de leurs engins de pêche et de campement. A North Bay, une ligne monte à une centaine de kilomètres à Cobalt où, il y a deux ans, furent découvertes des mines d'argent d'une richesse énorme, d'où l'argent s'extrait, me dit-on, presque pur. A Sudbury, quelques kilomètres plus loin, nous sommes dans une région riche en nickel. Mais c'est le bois qui semble la grande ressource, malgré le déboisement que l'incurie des hommes ou le caprice de la nature ont favorisé.

Partout, comme à Bisco, par exemple, et puis sur cet admirable lac des Bois, véritable dédale aux contours infinis, constellé de rochers, nous voyons des troncs d'arbres flottant dans l'eau, tantôt allant à la dérive, tantôt dirigés par des hommes armés de harpons.

Avec toutes ces beautés naturelles, ces milliers de lacs et ces centaines de torrents où frétille la truite, on pourrait faire des " petits trous pas chers ", de quoi fournir des stations de vacances à tous les bourgeois d'Europe. En fait, la région est presque dépeuplée. Seulement à Kenora et à Keewatin, sur le lac des Quatre Bois, où nous passons vers cinq heures de l'après-midi sous un soleil radieux, nous sommes dans une villégiature.

Sur ces bords ravissants, le long des mille branches de ce lac multiforme, les habitants de Winnipeg ont, au dire de mon ami, un Canadien français de Montréal, leurs " résidences d'été." Un *ferry-boot* défile, en effet, devant nous au moment précis où le train longe le lac, à Keewatin. Et le wagon se remplit soudain d'une cohorte de jeunes filles qui rentent à Winnipeg, la figure tannée par les longues journées de campement en plein air et de canotage dans cette région agreste.

A Winnipeg, nous sommes dans le grand centre du Nord Ouest Canadien, la capitale du Manitoba, le grand marché où affluent et confluent toutes les richesses de ce sol fertile qui produit assez de grain pour alimenter non seulement le Canada, mais la mère-patrie elle-même.

Les riches commerçants se sont réservés, dans la partie ouest de la ville, de beaux terrains où ils installent leurs résidences—belles villas entourées de ces aimables pelouses vertes, ornement et joie de tous les quartiers d'habitation dans les villes d'Amérique. Les tramways m'ont frappé ici par leur organisation parfaite et leur aspect élégant—pareils à de véritables trains de luxe.

Un quartier français, plus ancien que la ville elle-même, Saint-Boniface, sur la Rivière Rouge est peuplé surtout de Canadiens. Mon ami, l'architecte de Montréal, est en train d'y construire une cathédrale.

Cette région du Manitoba est bien le grenier du Canada. Le long de la voie ferrée, à chaque station, nous voyons d'immenses granges rouges, appelées " élévateurs," où s'entasse le blé amené par les fermiers. Partout, sur les trains qui nous passent en route et et sur les voies de garage, des machines agricoles au modèle compliqué : batteuses, moissonneuses, charrues mécaniques, " brûleuse," s'en vont vers les villages lointains, sur les fermes disséminés dans la plaine, aider à la grande œuvre de la moisson.

Du train, nous voyons des centaines de répliques du fameux tableau des Moissonneurs—non plus les deux pauvres gens courbés sur la glèbe et nouant des gerbes,—mais des moissonneurs d'Amérique, avec leur outillage ultra-moderne, qui moissonnent comme on manœuvre, par grandes masses groupées autour de leur artillerie.

La richesse de ce sol d'alluvions, qui fournit *quarante ans de récolte* sans un milimètre cube d'engrais a bientôt dessillé les yeux des aveugles qui ne voulaient pas voir. Puis, les spéculateurs sont venus, qui ont acheté de vastes étendues de terrains, lesquels ont passé rapidement de 10 francs l'arpent à 125 francs. En ce moment, le *boom* bat son plein. Dans le fumoir de mon wagon c'est seul sujet de conversation. Nul ne s'en fatigue : chacun apporte ses chiffres, ses expériences. Tous sont unanimes dans leur robuste optimisme et leur foi enthousiaste. En fait, pour cinquante francs n'importe qui peut posséder, me dit-on, 160 arpents de terrain dans ce pays du nord-ouest. Non pas le long de la voie, où tout est déjà pris par le C.P.R. et la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais à 60 ou 80 kilomètres au nord, où une autre ligne bientôt fera chauffer ses locomotives.

La Prairie nous est apparue, pour la première fois, dans la province de Saskatchewan, tout récemment taillée dans ce que, avant 1905, on appelait les territoires du Nord-Ouest. Les centres principaux de cette prairie sont de petites villes de 6,000 âmes comme Régina, la capitale, et Moose-Jaw, lesquelles s'étalent et se ramifient le long de la voie ferrée et dont on peut voir l'artère centrale, *Main Street* ou *Broadway*, se perdre à quelque cent mètres de la gare en plein désert. Je suis descendu dans une de ces villes, à Moose-Jaw, où une brave Indienne très vingtième siècle, voulait se faire payer le privilège d'avoir été photographiée.

Moose-Jaw, c'est la ville de prairie par excellence : les avenues sont larges ; il y a des magasins bien achalandés, des banques, des librairies, des journaux, des églises, surtout des spéculateurs de terrains ; il y a de bons trottoirs asphaltés, de la lumière électrique et, dans les rues transversales, de charmants cottages précédés de la verte pelouse classique. Quant à la gare elle est coquettement flanquée d'un jardin. Et puis, il y a les poteaux télégraphiques, laids symboles de notre civilisation électrique, qui disparaissent, avec les routes, dans la plaine sans fin. On a la sensation de ce que peut le génie de l'homme quand il s'est donné pour tâche d'asservir la nature. Un soir, dans la Prairie, accoudé sur la balustrade du dernier wagon et regardant disparaitre dans la plaine la longue voie rectiligne sur laquelle nous roulions, je songeais à ce que quelques années d'exploitation avaient pu faire de cette immense région ou naguère un blanc ne voyageait qu'au prix de périls et de privations sans nombre.

L'Indien qui apparait de loin en loin aux stations pour voir passer le train ou vendre des cornes de buffalo, avec son air sournois, mécontent et dégoûté, était jadis le seul maitre. Maintenant il n'est plus qu'un ornement pittoresque dans le paysage et le blanc passe, triomphant, dans ses palais roulants.

Ceux qui veulent assister au spectacle d'une société nouvelle en voie de formation, qui veulent voir une colonisation *in the making*, comme on dit là-bas, doivent venir maintenant dans ces plaines, que le Canadien Pacifique a ouvertes en 1886 et que le *Grand Trunk*, une ligne rivale, se prépare à ouvrir quelques kilomètres plus au nord. Tout ici a été préparé pour le confort des hommes qui, fatigués de l'âpre lutte et de la demi-misère dans les agglomérations urbaines, consentent à pratiquer sur un sol nourricier et sous un ciel hospitalier, la vie simple, frugale et saine.

Othon GUERLAC.

La toilette d'un chien

Inventaire de la toilette d'un bouledogue, grand favori de sa maitresse et... de Dame Fortune, bien entendu :

Collier avec ornements de jade, 10 dol. ½ ; 1 bracelet en pierres de Rhin, 2 ; 1 collier et 1 bracelet en grenats, 14½ ; 1 collier et bracelet en turquoise 20 ; ½ douzaine de vêtements de gaze, 14 ; ½ douzaine de mouchoirs de soie, 6 ; ½ douzaine de mouchoirs de dentelles, 6 ; 2 doubles paires de bottes en chevreau sur mesure, 5 ; 1 double paire de bottes en caoutchouc, 2 ; 1 manteau écossais avec courroies de cuir piquées de rouge, 5 ; 4 pare-poussière en toile pour routes, 10 ; 1 manteau de pluie, 3 ; 2 jaquettes brodées pour visites, 9 ; 1 costume d'automobile, jaquette, capuchon et lunettes spéciales, 10 ; 1 boîte, attachée à une chaine d'or pour pendre au cou, contenant poudre de riz avec houpette, flacon d'odeur et sel anglais, 1.

Total : 125 dollars. Et ce n'est que le budget d'été.

Le dernier troubadour

Il y a encore un troubadour.

Il est actuellement à Metz. C'est un Italien du nom de Braudani. En quinze ans, il a fait trois fois le tour du monde. Et [illegible] ne se sépare de sa guitare, qu'il porte en bandoulière.

Ce chemineau est très content de son destin, il parle de repartir pour un quatrième voyage autour du monde.

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :

LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 10 Janvier 1907

COMMISSION DES ECOLES DE L'ALBERTA.

Le 20 janvier doit avoir lieu a Edmonton une assemblee generale des Commissaires d'ecole de la province d'Alberta.

Cette reunion a lieu a l'instigation du gouvernement. Elle a pour but l'etude de la legislation des ecoles, afin d'y apporter les modifications ou ameliorations necessaires.

Chaque district d'ecole de la ville a droit a deux delegues, chaque district de la campagne a droit a un seul delegue.

Les delegues doivent etre des commissaires d'ecoles, ces derniers peuvent neanmoins se faire representer par procuration.

Toutes les ecoles publiques ou separees ont le droit d'etre representees.

Il s'agitera a l'assemblee generale des questions tres importantes, il est donc necessaire que les notres soient representes par le plus grand nombre possible.

Dans chaque district, si ce n'est deja fait on doit proceder a la nomination du ou des delegues.

Canadiens-Francais, soucieux de vos droits, ne perdez pas de vue que chaque fois que l'on touche a la legislation des ecoles, vous etes plus directement interesses que n'importe qui. Negliger d'envoyer un delegue c'est manquer au devoir.

Pourquoi desesperer ?

L'article de M. George Demanche que nous publions aujourd'hui reflette assez bien l'opinion de la plupart des journaux canadiens-français, en ce sens qu'il veut voir notre position dans le Nord-Ouest plus noire qu'elle ne l'est en réalité.—Sans doute, elle aurait pu être meilleure. — Mais si elle ne l'est pas à qui la faute ?

Un certain nombre de journaux de bonne foi on non, jettent la pierre au gouvernement libéral. Les arguments qu'ils emploient contre lui varient selon l'heure et aussi sans doute selon les besoins.

Nous ne nous attarderons pas d'ailleurs à les discuter, pour la bonne raison qu'ils ne sont pas discutables.

Nous préférons aborder délibérément ce que nous croyons être la cause de l'état de chose existant.

Nous devrions dire les causes, car elles sont nombreuses. La plus importante à coup sûr est cet état d'esprit particulier à notre vieille province qui veut que tout unité quittant la province de Québec soit une unité perdue. On ne s'est pas nettement rendu compte là-bas, du rôle que les Canadiens-Français avaient à jouer dans l'Ouest. Nos prairies ne disaient rien qui vaille à ceux qui avaient pour mission de présider aux destinées du peuple canadien. Et puis, par un espèce de sentiment très complexe, ils en étaient arrivés à considérer la province de Québec comme un monde en dehors des limites duquel il n'y a plus rien. Pour beaucoup Québec était le Canada et le Canada était Québec.

Partir pour aller dans l'Ouest c'était émigrer en pays étranger, l'équivalant à peu près des Etats-Unis.

Certes, si parmi ces sentiments il en est que nous louons fort, si pour nous encore, la province de Québec est un coin que nous chérissons entre tous, nous ne pouvons manquer de remarquer qu'il en est aussi qui indiquent l'absence presque absolue de prévoyance.

Il y a cinquante ans, pour peu que nous l'eussions voulu, nous nous serions établis si fortement au Manitoba que cette province et sans doute aussi l'espace de terrain qui la sépare de Québec serait Canadienne Française avec une majorité aussi forte que dans notre province mère.

On ne s'est pas assez nettement rendu compte dès le début des avantages qu'auraient offert à notre nationalité un groupement compact dans l'Ouest.

On s'est obstiné à vouloir retenir les gens dans les Laurentides ou ailleurs.

Quel résultat a-t-on obtenu ?

Une émigration abondante vers les Etats-Unis, c'est-à-dire une perte totale pour le Canada et plus particulièrement pour la province de Québec.

Mais, à quoi bon regarder en arrière, si ce n'est pour y puiser des enseignements ? On ne peut faire un crime de ce qui en somme était une excellente et très patriotique intention.

Occupons nous donc de l'heure présente.

Nous sommes relativement peu nombreux dans l'Ouest et ce n'est pas sans inquiétude que l'on voit arriver chaque jour, plus dense le flot d'immigrants de races étrangères.

Le danger est réel, il est grand, il est palpable, mais dès l'instant que nous le comprenons, et que nous savons comment il nous menace, il diminue de gravité, parce que nous pouvons prendre les mesures nécessaires pour y parer.

Sans doute, il est trop tard pour former un groupe compact, mais nous avons, posés à travers tout le Nord-Ouest, des jalons nombreux. Il suffit de se grouper autour d'eux pour en faire autant de châteaux forts de notre nationalité.

Notre situation pourrait, devrait être meilleure, mais elle n'est pas désespérée et peut être améliorée.

Cette amélioration doit-être la résultante de trois facteurs, la province de Québec, les Etats-Unis, la France.

Considérons le premier, nous verrons les autres plus tard.

Dans la province de Québec on doit aujourd'hui se poser cette question : " Ferons nous quelque chose pour nos fils qui sont à l'Ouest, essayerons nous de leur venir en aide, ou les abandonnerons nous ? "

Grâce au revirement qui s'est produit il y a quelques années nous sommes en droit d'espérer que notre province-mère nous aidera.

Et tout d'abord, pour cela faire, il faut qu'on mette un peu de côté l'esprit de clocher pour envisager une question d'un ordre supérieur, l'avenir de notre influence au Canada.

Il est un élément que l'on ne peut empêcher de se déplacer. Toutes les paroisses en comptent quelques fractions. Il suffirait pour améliorer un peu notre condition que l'on fit là-bas quelques efforts pour nous les envoyer.

Mais il faut cesser de nous faire cette guerre sourde, il faut cesser d'affirmer à tort et à travers que venir dans le Nord-Ouest c'est s'exposer à perdre sa langue et sa foi. Pourquoi effrayer les émigrants inutilement. Ils n'ont aucun danger tant qu'ils se grouperont autour de leurs prêtres de perdre leur nationalité, leur religion ou leur langue.

Sans doute le clergé n'a pas dans le Nord-Ouest une situation comparable à celle qu'il occupe dans la province de Québec. Mais elle n'est pas non plus aussi mauvaise que, dans un but politique plus ou moins avouable, certains journaux veulent le prétendre.

Serait-elle pire que nous n'avons pas perdu l'espoir de la voir s'améliorer au fur et à mesure que le nombre c'est-à-dire l'influence des gens de langue française augmentera.

Comme nous l'avons déjà dit, nous ne demandons qu'une chose. C'est qu'on détourne vers nous le courant d'émigration qui va vers les Etats-Unis.

Et pour cela, il n'y a qu'un moyen, dire la vérité aux gens. On ne doit pas leur présenter le Nord-Ouest meilleur qu'il ne l'est mais il faut se faire aussi un devoir strict de ne pas le leur montrer pire.

Les législations des provinces de l'Alberta et la Saskatchewan nous donnent des garanties suffisantes pour la conservation de notre religion et notre langue, nous avons nos écoles séparées et nos écoles françaises, et nous espérons mieux encore de l'esprit large et tolérant de nos gouvernements. Voilà la vérité, voilà ce qu'il faut faut savoir.

Cette simple chose contribuera pour une large part à amener dans l'Ouest de nouvelles familles, c'est à dire de nouveaux soldats.

CANADA

Le peuplement du Nord-Ouest

Sous ce titre, une très belle étude sur l'immigration au Canada a été publiée dans la *Revue française*. Nous en publions l'extrait suivant.

C'est en 1902-1903 qu'à commencé véritablement le mouvement migrateur vers le Canada. Cette année-là, le nombre des immigrants, qui précédemment n'était que de 63,000, s'est élevé brusquement à 128,000. Les années suivantes, il a atteint 134,000, puis 144,000 et serait voisin de 200,000 environ pour 1905-1906, d'après les plus récentes évaluations.

Sur les 144,000 de l'année 1904-1905—la dernière dont on connaisse les résultats en détail—64,000 provenaient du Royaume-Uni et 44,000 des Etats-Unis. La somme de ces deux contingents, ne parlant que l'anglais, représentait 75 p.c. de l'immigration totale. Cet afflux de colons a donc eu pour résultat de reléguer à l'arrière-plan les immigrants des divers pays de l'Europe continentale : Allemands, Italiens, Russes, Galiciens, Scandinaves, etc. C'est un revirement complet de la race anglo-saxonne en faveur du Canada, revirement qui sera encore plus saisissant en se reportant aux chiffres de l'année 1899-1900, qui ne mentionnaient la venue au Canada que de 10,500 Anglais et 12,000 Américains, ne formant pas, réunis, la moitié des immigrants arrivés au Dominion cette anné-là.

Dans ce mouvement d'immigration vers le Canada, l'élément français ne figure que pour un chiffre insignifiant : 2,000 Français et Belges. C'est vraiment bien peu pour un pays, jadis colonie française, qui renferme près de 2 millions de Canadiens parlant notre langue et qui, par cela même, devrait attirer nos compatriotes désireux d'émigrer, plutôt que les Etats-Unis où ils sont à jamais perdus pour notre race. Il y a cependant progression notable, car il y a quelques années la moyenne des immigrants de race française au Canada n'était que de 500.

De tous les immigrants, quelques uns restent dans les vieilles provinces de Québec et d'Ontario ; mais la très grande majorité se rend au Manitoba et au Nord-Ouest. Les Anglais se répandent un peu partout ; les Américains vont surtout dans les deux grandes Provinces du Nord-Ouest : Alberta et Saskatchewan. En dernier lieu, la région comprise entre Calgary et la rivière Red Deer, dans l'Alberta, avait toutes leurs préférences.

Les immigrants des autres nationalités sont plus ou moins groupés dans certaines régions. Les Galiciens, qui, en 5 ans, sont arrivés 30,000, sont répandus surtout dans l'Alberta et le nord de la Saskatchewan. Les Allemands sont nombreux aux Manitoba, où le recensement de 1901 en relevait 27,000, et dans le nord du Saskatchewan. Les Doukhobors sont principalement groupés dans l'angle nord-est de l'ancienne province d'Assiniboia, qui forme aujourd'hui la partie méridionale de la Saskatchewan. Réunis aux Mennonites, ils formaient au Nord-Ouest, sous le vocable de : Russes, un ensemble de 17,000 colons, lors du recensement de 1901.

Quant aux Canadiens-Français et aux immigrants franco-belges ils ont, au Manitoba, leur principale agglomération, au sud de Winnipeg, sur les bords de la Rivière Rouge, où la ville de Saint-Boniface, siège d'un archevêché dont le titulaire est Mgr Langevin, est leur centre le plus important. Puis, on rencontre quelques groupements au sud-ouest du Manitoba, dans la région de Grande Clairière ; au sud-est de la Saskatchewan et au centre, dans le voisinage de prince-Albert, où l'on relève les noms bien français de Domremy, Garonne, Saint-Hubert, Montmartre, etc.

Enfin, dans l'Alberta, près de la capitale provinciale d'Edmonton, se trouve le plus important groupe français du Nord-Ouest, autour de Saint Albert, siège d'un évêché qu'occupe un français, Mgr Legal. Dans cette région, le recensement de 1901 reconnaissait à l'élément français un ensemble de plus de 6,000 colons, chiffre qui, depuis lors, à sensiblement augmenté. Là aussi se trouvent des noms significatifs, comme N.-D. de Lourdes, Creusot, etc.

C'est au clergé catholique qu'est dû pour une part importante, l'immigration canadienne-française au Nord-Ouest. Prenant exemple sur des apôtres de la colonisation dans les vieilles provinces : le regretté curé Labelle à Québec et le curé Roger au Nouveau-Brunswick, des missionnaires colonisateurs comme les Pères Blais, Vachon, les abbés Morin et Gaire ont fait certainement de louables efforts pour entraîner vers les terres fertiles des nouvelles provinces des colons appartenant à l'élément français. Ils ont réussi, chacun de leur côté, à fonder des centres de colonisation, avec de faibles moyens, mais n'ont pas été suivis comme ils auraient dû l'être. Ils n'ont pu — et c'est la chose éminemment regrettable—arriver à faire comprendre aux Canadiens de Québec et des Etats-Unis l'énorme avantage qu'il y aurait pour leur race à prendre possession sans retard d'excellentes terres vacantes qui d'ici très peu d'années, auront trouvé un occupant, étranger à leur race et souvent hostile à leurs institutions.

Par suite, l'occasion inespérée d'implanter au Nord-Ouest de puissantes colonies françaises, fermant une chaîne interrompue avec Québec, et capables, non seulement de résister à toute tentative contre leurs institutions et leur langue, mais encore de jouer un rôle politique important, cette occasion semble bel et bien perdu. Un effort sérieux pourrait, aujourd'hui encore atténuer les fautes commises, mais n'auraient plus pour conséquence que de renforcer les positions occupées et de maintenir les situations acquises. Ce serait encore un heureux résultat.

Quoiqu'il en soit, tout espoir n'est pas encore enlevé à l'élément français, si la merveilleuse natalité, qui depuis un siècle et demi, a favorisé les Canadiens-Français et les a faits ce qu'ils sont aujourd'hui, se perpétue avec le même degré d'intensité pendant une série de générations. A ce prix, mais à ce prix-là seulement, les descendants des 65,000 Français laissés au Canada, lors de la session de cette colonie à l'Angleterre, en 1763, peuvent espérer jouer, un jour, un rôle digne de leur race sur le territoire, si riche d'avenir, de l'Amérique du Nord.

GEORGES DEMANCHE.

L'Ouest Canadien

Ceux qui y restent

Publié en réponse aux dires de l'*Ami du Colon*, journal de colonisation de la Région Labelle.

Monsieur le Rédacteur.

Pour vous aider dans la campagne que vous entreprenez et qui je le crois fortement fera beaucoup de bien à l'Ouest en le faisant connaître tel qu'il est, je vous écris ces quelques mots :

Il y a 16 ans que je suis dans le pays. Je suis établi, voisin de mon frère. Lorsque je suis arrivé j'ai du emprunter $10.00 pour payer l'entrée de mon homestead, comme vous voyez je n'étais pas riche.

J'ai maintenant une belle terre avec 100 arpents en culture. Cette année j'ai semé 75 arpents et j'ai récolté 3,600 minots de grain.

J'ai 4 chevaux de travail, tous mes instruments, la machinerie et une vingtaine de vaches.

Je crois avoir à peine besoin de vous dire que je suis heureux et content de mon sort. Je ne voudrais pour rien au monde retourner pour y rester sur les petites terres de la province de Québec.

Sans doute il y en a qui y vivent et qui sont contents, mais tout en laissant à notre vieille province toutes ces qualités, je pense qu'elle ne peut pas être comparée à l'Alberta. Je suis étonné que nos Canadiens ne montent pas plus nombreux.

Ah, s'ils savaient ! . . . .

Votre dévoué lecteur,

JOS. HOULE,

Morinville.

Sedgewick, Alta.

Monsieur le Rédacteur du

COURRIER DE L'OUEST,

Cher Monsieur,

Pour vous aider dans votre protestation et quoique je sois tout nouveau dans le pays je vous envoie cette lettre :

J'ai quitté l'an passé la paroisse de Saint Anselme P. Q. pour venir à Edmonton. J'ai pris mon homestead en septembre 1905, au Sud-Est d'Edmonton.

Je suis éloigné de cette ville à peu près de 120 milles.

Mon homestead est entre deux chemins de fer. A 6 milles au nord passe le Grand Trunk Pacifique et à 6 milles au sud-est passe le Canadian Pacifique Railway. C'est pour dire que ma terre a une grosse valeur.

J'ai 25 arpents de cassés et je me suis bâti une bonne maison et une écurie. Je suis bien parti et je suis pleins de confiance dans l'avenir. Je n'étais pas riche, il s'en faut de beaucoup lorsque je suis arrivé, mais dès à présent par la seule valeur de ma terre je vaux 16 à 1,800. piastres.

J'aime l'Alberta et j'ai l'espérance d'y demeurer tant que le soleil m'éclairera.

J'écris à mes amis d'en bas pour leur dire ce qui en ait et les encourager à monter.

Je vous présente mes amitiés,

CLEAPHAS GAGNER



Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille ot toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être dondé au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.--La publication non autorisee de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 06.

MORINVILLE—Madame Jos Couture a donné naissance à un garçon qui au baptême a reçu les noms de Joseph-François-Lucien. Parrain et marraine, Madame et Monsieur François Billo, ces derniers étant absents furent représentés par Madame et Monsieur Napoléon Meunier.

Madame Maurice Lamerre a donné naissance à un garçon qui au baptême a reçu les noms de Tancrède-Emilien-Lorenzo. Parrain et marraine, Madame et Monsieur Tancrède Thibault.

Madame Adrien Sabourin a donné naissance à une fille qui au baptême a reçu les noms de Marie-Anne-Malvina. Parrain et marraine Madame et Monsieur Josaphat Tailleur.

Madame Joseph Roy a donné naissance à une fille qui au baptême a reçu les noms de Marie-Alice-Victorine-Yvonne. Parrain et marraine Arthur et Victorine Roy frère et sœur du nouveau-né.

On nait à Morinville.

Durant l'année 1906 nous avons eu a enregistrer la naissance de quarante nouveaux Canadiens-Français.

Trois hourras pour Morinville !

La C. M. B. A.—Les membres de la C.M.B.A. ont organisé un *Basket Party* qui a eu lieu jeudi soir dans la salle Saffes et Hittinger. On réalisa la jolie somme de $65.00

Nos voyageurs.— Plusieurs des nôtres se sont payés cet hiver un voyage dans la province de Québec.

Notons entre autres Madame et Monsieur Boivert, Mr Edouard Loiseau, Ludger Lemire, Norbert Sylvestre, Célestin Bigras, Madame Jérémie Houle, etc., etc.

Nous souhaitons à tous un excellent voyage.

Encore un nouveau. — Mr Guay vient d'arriver avec sa famille. Il a acheté une belle ferme à un mille du village. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Noël.—Le Rév, P. Leduc de St. Albert, grand vicaire du diocèse est venu passer la Noël parmi nous. Il célébra la messe du Minuit à laquelle il prêcha. Infatigable, c'est encore lui qui fit le sermon à la messe du jour.

VONDA, Sask. — La population de cette ville est peu diminuée depuis que le C.N.R. a organisé les trains d'excursion vers les provinces de l'Est.

Parmi ceux qui sont allés visiter le toit paternel pour les fêtes de Noël et du jour de l'an, nous citons :

M. F. Charland pour St-Policarpe, Mde M. McLan pour Linsday, Ont., M. A. Ashman pour Linsday, Ont., Mde et M. G. A. Lerew pour Winnipeg et Toronto, M. A. Auger comtable du Commerce. C'est ce dernier qui fera le plus long voyage. Tout en s'occupant des intérêts de la banque durant son voyage, il visitera sa famille à Bertrou Mass. Il passera par New-York, Chicago, Philadelphie, Winnipeg, Toronro, Montréal, rentrera par Ottawa et par la ligne directe du C.N.R. Il sera de retour parmi nous vers la fin de mars. Nous serons tous heureux de son retour, car il a su s'attirer ici l'estime de tout ceux qui ont eu affaire à lui, soit pour les affaires, soit pendant les divertissements.

Notre patissier M. J. T. Grand est aussi parti pour l'Ontario. Nous l'attendons vers la fin de janvier.

Nous sommes sous l'impression qu'il ne reviendra pas seul. Nous lui avons promis, s'il revenait avec une charmante compagne, que nous lui ferions un charivari.

La même chose s'applique à notre boucher M. E. Casavant qui est parti pour Thorne, Dakota. Nous les attendons avec impatience et leur souhaitons à tous deux tout ce que leur nouvelle vie pourra leur donner de bonheur.

Notre Commerce— Notre commerce est toujours florissant. D'après le dernier rapport de la Chambre de Commerce, les affaires se repartissent comme suit : Magasins généraux,$33,-885.00. Etables de louages, $11,880. Boucheries. $8,340.00. Commerce du bois, $62,125.00, c'est le plus haut chiffre côté. Viens ensuite le commerce des machines agricoles qui a dépassé la somme de $50,000.00.

C'est avec plaisir que nous donnons ces chiffres qui mieux que tout disent notre prospérité.

Les terrains ont aussi donné lieu à de nombreuses transactions. La vente est de 43,780 âcres à un prix moyen de $12. l'âcre.

Nos Recoltes— Notre territoire est à peine ouvert depuis deux ans et nos résultats sont magnifiques. Pour faire l'estimation nous avons rassemblé les propriétaires des machines à battre, au nombre de 12 à Vonda. Les chiffres partiels ont donné un total de 485,000 minots battus et environ 30,000 minots à battre au printemps.

Un appel—Nous engageons vigoureusement les Canadiens Français désireux de se fixer dans la région, à venir visiter Vonda avant d'acheter du terrain ailleurs. Nous avons tout pour les satisfaire. Il y a un agent de terre qui est Canadien et qui est d'un dévouement parfait. Nous ferons prochainement bâtir une belle église et des écoles catholiques.

Nous avons une bonne école publique et en bâtirons une autre dès que le besoin s'en fera sentir.

le bruit étrange que Grallon avait entendu entra dans la salle du festin, et la princesse demanda, elle aussi :

- Qu'est cela ?

-C'est la colère du Seigneur, répondirent les trois vierges.

—C'est l'Océan qui fait bombance aussi, dit le prince d'Orient, dont les yeux riaient un rire terrible.

- Tant mieux, s'écria la princesse, si l'Océan vient, nous le boirons !

Il ne faudrait point juger les princesses de ce temps là par la belle Ahès. C'est à cause d'elle que certaines demoiselles d'aujourd'hui sont encore appelées des "princesses" par quoi l'on entend qu'elles ont bu toute honte et jeté leurs coiffes par dessus tous les moulins.

Le fait, est que les autres princesses n'ont point l'habitude de se conduire comme cette Ahès qui soupait très bien, et, ce soir-là, elle avait encore mieux soupé que les autres soirs.

Dans sa gaieté, elle ordonna à ses officiers de cadenasser les trois saintes au cachot. Ysol, Ellé et Milla, entendant cet ordre joignirent leurs mains d'enfants et demandèrent à Dieu le pardon de leur persécutrice.

Mais l'Océan avait entendu le défi insensé de la princesse Ahés. Une voix déchirante comme le cri des orages, et qui venait on ne savait d'où, prononça ces mots :

—Fille de roi, bois-moi !

Et une énorme vague entra par les fenêtres brisees.

Ce fut, dans la salle du festin, un seul cri, fait de mille blasphèmes. Au-dessus de ce cri, la voix des trois vierges s'éleva, qui disait :

—Hosanna, au plus haut des cieux !

Le prince d'Orient avait saisi Ahès dans ses bras noueux. Ses regards brillaient comme deux charbons. La fumée lui sortait par la bouche.

La mer montait dans la salle comme sur une gréve. La mer, en montant, ne put noyer ses yeux. Il faut autre chose que l'eau de la mer pour éteindre la prunelle du démon.

Mais d'où venait-elle, la mer ? avait-elle brisé la digue, forte et haute comme une montagne ?

La mer venait par les portes qu'Ahès elle-même lui avait ouvertes avec les clés dérobées au chevet du roi Grallon. La princesse avait trouvé les diamants si beaux qu'elle avait oublié de refermer l'écluse par où, à marée basse, elle avait introduit le prince d'Orient.

Et l'Océan était entré à marée haute et la princesse Ahès, comme elle l'avait dit par bravade, "buvait l'Océan."

Tous les convives étaient sous l'eau qui déjà étouffait leur dernier râle. Les trois vierges flottaient au-dessus de vagues et louaient Dieu.

Cependant, quand le bon roi Grallon monté sur son âne, fut en haut de la montagne, il se retourna pour regarder sa ville capitale, la plus belle, la plus grande, la plus noble des cités qu'éclairait le soleil. Il ne vit plus rien, le bon roi Grallon : ni tours, ni clochers, ni terrasses, ni dômes dorés, ni remparts dentelés comme des festons. Au lieu de cela, c'était la mer, calme et muette ; car la tempête s'était tout à coup apaisée, et l'Océan dépliait sur la ville morte un immense linceul.

Il n'y avait plus rien, rien, entendez-vous, Georgette chère fille, rien, sinon trois formes blanches qui flottaient.

Le roi Grallon se mit à genoux et frappa sa poitrine. L'âne avait disparu ; mais quand le roi Grallon se releva, il trouva près de lui saint Guénolé, avec l'oréole autour de son front chauve et la longue barbe grise qui tombait sur sa poitrine.

Ils s'approchèrent tous deux de la grève, pour voir ces objets blancs flottants sur le désastre.

C'étaient une étoile du ciel, une fleur de la terre et une vapeur de l'eau.

La petite étoile, qui parait au matin, et que les diligents apercoivent comme un signe d'espérance ; la fleur candide qui enguirlande nos haies, suspendant ses clochettes d'argent à la verdure des pruniers sauvages, la clochette de la vierge ; la vapeur, enfin, le cher petit nuage qui s'élève de la tombe humide, à peine fermée, et nous montre encore une fois vaguement, comme en un rêve, la forme terrestre de l'ange qui est remonté au ciel.

Les Belles-de-nuit, les trois Belles-de-nuit : l'étoile, la fleur, l'esprit errant ; l'âme de l'eau, l'âme de la terre, l'âme des airs ; Isel, Ellé Milla.

La Bretagne, Georgette, en a des milliers : toutes les étoiles de son ciel sont des âmes, toutes les fleurs de ses champs, des âmes, toutes les vapeurs de ses prairies ou de ses lacs, des âmes!

Jamais le voyageur nocturne n'est seul dans le chemin. Il a l'étoile qui garde ; si l'étoile est cachée par le nuage, le nuage veille à la place de l'étoile et rafraîchit la fleur endormie en laissant tomber une larme de cristal dans le blanc calice de sa corolle.

Elles sont là, sous les saules et sous les chênes, le long de l'eau et sur la lande, mystérieuse trinité dont les trois personnes joignent la terre au ciel en se tenant par la main ; elles sont là, toutes les vierges de Bretagne, toutes celles que Dieu retira du monde avant l'heure du mariage, toutes les chères petites âmes, blanches comme l'étoile.

Et nos pauvres paysans ont pour une tendresse mêlée d'un peu de frayeur. Les Belles-de-nuit sont parfois sévères pour les méchants et pour ceux qui ne donnent pas le pain aux malheureux.

Et là un usage touchant, bien qu'il ait une couleur païenne, comme beaucoup de vieux usages bretons : quand une jeune fille est morte dans un village, longtemps après son décès, ses parents, ses amis, tous ceux qui l'ont aimée continuent de faire sa part à table.

On dépose cette part en dehors du seuil, à la nuit. La part ne manque jamais d'être enlevée, car la Belle-de-nuit la porte au plus pauvre... quand le plus pauvre ne vient point la chercher.

LA PART DES BELLES

Le soleil s'était couché derrière le vieux mur tout hérissé de lierre. La ménagère Jacqueline venait d'allumer la chandelle, retenue par un bâton de noisetier, fiché entre les pierres, sous le manteau de la cheminée. On sentait le fumet du beau petit morceau de lard qui graissait la marmite, et les narines gourmandes commençaient à s'ouvrir autour de la table,

Les enfants venaient de rentrer après leurs jeux ou leurs travaux ; Simonne, l'aînée, avait trait les trois vaches ; Annaïc, la petite, avait fait fait la litière au veau ; Yvon le grand gars, laissait l'attelage bien soigné : la grise et les deux boeufs ; le petit Pelo. déplorablement morveux, je dois le confesser, malgré le respect que je vous dois, Georgette, cordait encore le fouet de sa toupie, trois peaux d'anguille habilement tressées.

C'était l'heure du souper ; ceux de la maison avaient pris place à la table et chacun attendait avec impatience que la ménagère prononçat les paroles sacrementelles : " A la soupe, si vous voulez, tertous et tertoutes ! " Avant de dire le ruelique " bénédicite. "

Pelo, le gros bambin aux cheveux plus mêlés que le lierre du mur, tira de sa pochette, non pas un mouchoir, saint Sauveur ! un mouchoir ! c'est bon pour M. le recteur ! mais une quatrième peau d'anguille pour faire la mèche de son fouet.

La peau d'anguille entraina un objet qui tomba et qui sonna en heurtant un soc de charrue que Vincent était en train de dérouiller.

Qu'as-tu là, garçaille ? demanda la ménagère, ça sonne comme de l'argent blanc.

—Aussi vrai comme Dieu est grand, affirma Monique, la servante, ça sonne comme de l'argent blanc, tout de même.

Joson, José et Josille ne dissimulè-point que ça sonnait comme de l'argent blanc, pour sûr, et Jean-Marie, le père, décida d'un ton grave :

—Faut pas mentir, ça sonne comme de l'argent blanc !

Pelo était rouge et tout penaud. Il se gratta la tête et fit mine de chercher sous la table.

Alors seulement tout le monde se baissa et put voir une pièce de quarante sous devant le soc de charrue.

La ménagère dit :

-C'était de l'argent blanc, oui !

—Oui-fait donc bien ! approuva le père. C'était de l'argent blanc, not' femme.

—Vrai comme je le dis, pas moins, de l'argent blanc ! pour sûr et pour vrai, quarante sous marqués dans un petit rond, dit Josille.

—Ah ! dame oui, ajouta José.

Comme vous le pensez bien, Georgette, cette conservation peut se prolonger pendant des semaines entières sans épuiser l'intelligence des causeurs. Eh bien, je vous assure qu'ils y mettent une très vive animation, parfois même beaucoup de passion.

Leur langue est composée d'un très petit nombre de mots. Ce qu'ils pensent n'est pas dans les mots, mais à côté. Ici, par exemple, l'étonnement était au comble, la curiosité énergiquement excitée ; pourtant, ce ne fut qu'au bout de plusieurs minutes et lorsque la soupe était déjà sur la table que la ménagère demanda :

-Qui qui t'a aumôné, garçaille ?

La vieille mère repoussa son rouet et mit son fuseau en place.

—C'est quelqu'un qu'a de l'argent blanc, pour sûr, grommela-t elle d'un *accent moqueur qui ne lui était point* habituel.

Puis elle chantonna d'une voix chevrotante :

Y avait tout près d'chez nous
Un port de mer plein d'eau salée :
Venez les battoux,
Des choux,
Du lait doux,
D'la morue parée !
Hou hou !
C'est l'hibou !

Y avait dessus un bateau,
Un amiral de la marine
Et ses matelots,
Farauds :
L'cidre est chaud,
Grillez la sardine !
Ho ho !
C'est l'corbeau !

Il dit : j'ai z'oublié déjà
Le ch'min qui conduit chez mon père,
Enseignez-moi ça,
Mes gars.
Du tabac :
Oùs qu'est ma commère ?
Ha ha !
C'est le chat

La vieille, ayant chanté ainsi, se mit au milieu du banc et croisa ses main ridées sur la table. Si ce n'eût été un bonne femme craignant Dieu et portant chapelet au cordon de sa jupe, bien des gens l'auraient prise pour une sorcière. Elle en savait toujours long qu'elle n'en disait. Et qui lui apprenait ce qu'elle savait ? Dieu réponde !

Jamais, au grand jamais, elle ne passait le seuil de la ferme pour aller dehors.

—Il y a quelque chose qui vous trotte *dans vot'tête, la mère, c'est sûr !* murmura le fermier, non sans inquiétude.

—Dites-nous ça, not'maman, appuya la ménagère.

A suivre

FAITS DIVERS



LE MAUVAIS TEMPS

En Europe.

Londres.—Depuis plusieurs années, l'Europe Centrale en général n'avait reçu la visite d'une si violente tempête de neige pendant la semaine de Noël. De France, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie on annonce la chute de fortes bordées de neige, l'interruption des communications par chemin de fer, télégraphes et autres moyens de communications, les accidents de personnes et l'incommodité générale aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

Bien que l'Angleterre, en général, échappe aux rigueurs extrêmes de l'hiver, elle a souffert cette année à un degré presque sans précédent. D'après les rapports reçus du nord du pays, la situation est grave. Les fortes tempêtes de neige qui ont commencé il y a quelques jours, continuent. Elles sont accompagnées par des vents impétueux et même des orages électriques en certains endroits, et ont déjà causé un grave accident de chemin de fer en Ecosse, dans lequel 50 personnes ont été tuées ou blessées grièvement.

La circulation sur les chemins de fer dans le nord de l'Angleterre et principalement en Ecosse, commence à être complètement paralysée. Les grandes villes comme Edinbourg. Dundee et Perth sont presque isolées. Le service télégraphique est fortement désorganisé, et il le serait complètement si depuis quelques années on n'avait commencé à poser les fils sous terre. Les tempêtes de neige font rage avec autant de rigueur dans le pays de Galles et en Irlande.

Aucun des trains qui ont quitté Londres sur le Midland Railway pour se rendre à Edimburg n'est encore arrivé à destination : et dans les autres directions les trains sont bloqués par la neige, les voyageurs souffrent du froid et de la faim. Les trains de secours sont également bloqués et les compagnies de chemins de fer ont fait publier des avis officiels annonçant qu'il est impossible de garantir l'arrivée au temps indiqué des trains dans les diverses parties de l'Ecosse. Dans le centre et le sud de l'Angleterre la situation est moins grave.

La neige continue de tomber à Londres et augmente la misère dans les quartiers pauvres.

La neige qui tombe abondamment dans les parties montagneuses de France y cause beaucoup de souffrances. Les Ardennes sont visitées par des inondations et la glace se forme sur les rivières qui jusqu'ici n'avaient jamais gelé.

La même situation existe en Suisse où les terrains élevés sont recouverts de 6 pieds de neige. Plusieurs villages dans les montagnes sont complètement isolés. En Autriche-Hongrie la neige fait également rage et le trafic est interrompu sur plusieurs chemins de fer.

Plusieurs navires sont en détresse sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre.

Lord Strathcona.

On affirme de plus en plus que Lord Strathcona, qui est actuellement en route pour le Canada, désire abandonner son poste de Haut Commissionnaire à Londres.

Ce n'est plus un secret pour personne que l'an dernier, il a demandé à être relevé de sa charge à cause de son grand âge et des vastes intérêts financiers qu'il a à surveiller. A la demande de Sir Wilfrid Laurier et de ses collègues, il consentit à rester en fonctions. Mais, cette fois, on semble croire qu'il est déterminé à partir. Nous saurons dans quelques jours à quoi nous en tenir sur les intentions du Haut Commissaire, c'est-à-dire dès qu'il mettra le pied sur le sol du pays.

VEGREVILLE— La machinerie nécessitée pour mettre en exploitation l'importante couche de charbon découverte à Végreville il y a quelque temps, vient d'être achetée dans la Pennsylvanie par le syndicat propriétaire.

REGINA— Son honneur le lieutenant Gouverneur Buleya a reçu le télégramme suivant :

" Les docteurs rapportent aujourd'hui que le Premier Ministre Scott a heureusement passé le point culminent de sa crise, et ils pensent qu'il va vite recouvrer sa santé. "

Nouveaux droits pour les Homesteads

REGINA— Une déclaration d'une grande importance vient d'être faite ici par M. W. D. Bole au banquet des *old timers*.

Dans son discours celui-ci dit qu'il était entendu qu'un bill sera présenté par le gouvernement du Dominion pendant la présente session, bill qui traitera la question des homesteads.

M. W. D. Bole a dit que le gouvernement proposera dans ce bill, de donner en homestead les sections de nombres impairs, d'allouer aux homesteaders le privilège d'acquérir le quart de section le plus voisin, le privilège sera aussi guaranti aux homesteaders déjà installés avant que ce droit soit accordé.

REGINA— Les homesteads pris cette année à l'office des terres de Régina sont au nombre de 11-7-05. Ce qui donne une augmentation 1,801 sur l'année 1905.

Les homesteads pris au mois de décembre sont au nombre de 242.

OLDS— Le 29 janvier il sera tenu à Olds une exposition de grains de choix pour les semences.

Le programme de cette exposition est tenu à la disposition de toutes les personnes qui en feront la demande à M. R. Bowman Cambell.

Cette exposition, dont les effets seront très appréciables, a été entreprise par la Société d'agriculture de Olds.

La seule condition imposée aux exposants est qu'ils doivent faire partie de la Société d'Agriculture.

La cotisation annuelle n'est d'ailleurs que de $1.00.

Le gouvernement a donné environ $400. d'allocation à cette Société, et probablement ces allocations peuvent être augmentées en proportions à l'intérêt pris à la Société par les fermiers.

L'an passé, le nombre de membres atteignait 142, c'est évidemment quelque chose, mais c'est trop peu lorsqu'on considère qu'il y a de 1,500 à 2,000 fermiers tributaires de Olds.

CALGARY— Après un an d'expérience, la municipalité de Calgary a décidé de rejeter le système de commissionnaires. Les résultats donnés par ce système n'ont pas été satisfaisants.

STRATHCONA— Le conseil municipal a décidé de demander à la prochaine session de la législature provinciale, l'incorporation de Strathcona comme cité.

VANCOUVER— La campagne électorale pour les élections provinciales peut être considérée comme ouverte. Les libéraux paraissent occuper de bonnes positions.

Pour les Cultivateurs

Méthodes d'amélioration de la race chevaline.

Les méthodes mises en oeuvre par la zootechnie pour multiplier et améliorer les animaux domestiques sont au nombre de quatre : la Sélection, le Croissement, le Métissage, l'Hybridation.

En ce qui concerne l'amélioration de la race chevaline le deux premières méthodes sont seules recommandables : la sélection et le croissement :

Sélection.— La sélection est la plus rationnelle quand il s'agit d'améliorer une race pure, race fondamentale ou du sol, possédant tous les caractères de la fixité, malheureusement elles ne sont pas nombreuses. Le Professeur André Samson a établi qu'il n'y avait que huit races chevalines domestiques sur la surface du globe, dont six d'origine Européenne et deux d'origine orientale : on conçoit qu'aucune race chevaline ne puisse être originaire du Canada, puisqu'il n'y avait pas de chevaux, domestiques ou sauvages sur le Continent Américain à l'époque de la découverte ; Voici quelles sont ces huit races : 1o. la race irlandaise ; 3o. la race Britannique ; 3o. la race Germanique : 4o. la race Frisonne ou Hollandais ; 5p. la race Belge, dont les chevaux Ardennais sont une variété ; 6o. la race Séquanaise dont la principale variété est le Percheron. Il y a lieu de tenir compte qu'actuellement les races Germaniques et Frisonne sont en partie absorbées par les races Belges.

Les deux races Orientales sont les races Arabe et Barbe.

Croisement.— Lorsqu'on se trouve en présence d'une population chevaline n'appartenant à aucune race déterminée et qu'on veut l'améliorer et la rendre plus forte et plus homogène, on a recours au croissement en empruntant des étalons appartenant à une race pure, ainsi que le conseil lait le Comte de Buffon, célèbre naturaliste Français mort en 1788. Par cette méthode, pour arriver à un résultat appréciable, il ne faut pas s'en tenir à un croissement de première nuer à unir les meilleures pouliches ainsi obtenues aux étalons de pursang de la race améliorante pendant 3 ou 4 générations : c'est ce qu'on appelle le croissement continu ou d'absorption :

Le produit du 1e croissement est dit 1-2 sang
Celui du 2me croissement est dit 3-4 "
" " 3me " 7-8 "
" " 4me " 15-16 "

Si la race améliorante a les qualités requises et la puissance génératrice voulue, on doit obtenir à la troisième ou la la quatrième génération la conformation et les aptitudes qu'on a recherchées. Ainsi qu'on le génération, il faut au contraire contivoit c'est une affaire de patience et de longue haleine, qui demande des soins et des connaissances dans le choix des reproducteurs ; généralement les gouvernements doivent intervenir pour mener à bonne fin une telle entreprise. Il faut éviter avec le plus grand soin de se servir pour la production des étalons de première ou de seconde génération, on tomberait en agissant ainsi dans le métissage, qui est au point de vue de la race chevaline, une pratique condamnée, défectueuse et qui accasionne de nombreux déboires, ainsi que le dit le Professeur Ruel dans son cours de zootechnie : donc les produits mâles 1-2 sang ou 3 4 sang doivent être utilisés seulement pour le service mais non pour la production.

Nous ne parlerons pas de l'hybridation qui est un croisement entre races différentes par exemple entre l'âne et la jument pour obtenir un produit intermédéaire qu'on appelle hybride ou mulet qui la plupart du temps ne se reproduissent pas. — L.

Nos Pommes

On les préfère, en France, aux produits américains.

Les pommes du Canada sont accueillies avec la faveur la plus marquée sur le marché français. On préfère en Franceles pommes canadiennes aux pommes américaines.

Nous croyons intéressant de citer le passage suivant d'une lettre adressée par la maison Potin, de Paris, au chef du bureau de l'exportation au ministre de l'agriculture :

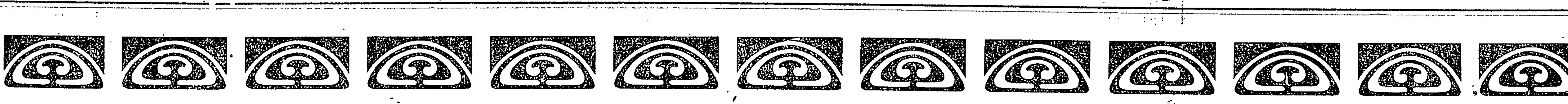
Nous avons lieu d'être de beaucoup plus satisfait de notre importation de pommes canadiennes, cette année, qu'il y a deux ans. Si vos commissionnaires mettaient autant de soin à l'emballage de leurs fruits XX qu'à celui de leurs fruits XXX, il n'y a aucun doute que les pommes canadiennes seraient accueillies sur le marché français avec une faveur encore plus marquée que celle avec laquelle elles sont actuellement accueillies, d'autant plus qu'elles sont supérieures aux pommes américaines dont l'emballage laisse également grandement à désirer.

Petites Notes

Pour devenir bon cultivateur la pratique est nécessaire, mais elle ne suffit pas ; il faut, de plus, possèder des notions théoriques, surtout celles qui sont appuyées sur l'expérience des régions où l'art agricole est le plus avancé. La science isolée de la pratique est tout-à-fait insuffisante.

• • •

La prudence nous conseille de n'adopter les doctrines agricoles nouvelles que lorsqu'elles ont subi l'épreuve de l'expérience dans des circonstances analogues à celles où nous nous trouvons.





NOTES LOCALES

Le secrétaire Richardson de la Chambre de Commerce de Calgary a reçu une lettre d'une importante manufacture de l'Illinois, demandant des informations sur Calgary et exprimant l'intention d'établir une fabrique quelque part dans l'Alberta.

Cette maison serait disposée à construire un bâtiment du prix d'environ $100,000.

Les objets fabriqués seraient surtout des instruments agricoles. Le nombre d'employés permanents serait de 50 à 60.

Notre ville offre des avantages très grands pour une industrie de ce genre. Nous croyons que notre municipalité devrait faire une tentative pour obtenir la construction de cette usine à Edmonton.

La manufacture de l'Illinois veut établir sa manufacture quelque part dans l'Alberta dit la lettre.

Elle serait probablement, bien aise de connaître les avantages offerts par Edmonton.

L'Alberta College — Une addition provisoire va être construite à l'Alberta College. Elle contiendra les dortoirs seulement et coûtera $3,000. Il est probable que dans le courant de l'année on construira une nouvelle bâtisse du prix de $50,000. Le nouveau collège sera construit assez loin du centre de la ville, car il n'est pas nécessaire pour lui d'occuper un emplacement central et parconséquent d'un prix très élevé.

La pierre a batir— La Western Timber and Mine Co. vient de commencer l'exploitation d'une carrière de pierre à bâtir située à 40 milles en amont sur les bords de la Saskatchewan.

La pierre est excellente. Elle sera transportée à Edmonton.

Une nouvelle Industrie— La compagnie J. J. McLaughlin propriétaire de plusieurs maisons d'embouteillage, notamment à Toronto et à Winnipeg a acheté plusieurs lots sur l'Elizabeth Street, en arrière de l'établissement de M. Cushing.

Cette compagnie a l'intention de bâtir les locaux nécessaires pour l'établissement de son industrie, elle se servira en attendant de la bâtisse appartenant à la Walker Company qui est située sur un des lots acquis.

Vol— Charlie O'Connor qui tient une épicerie à l'Est de la ville, dans la Jasper Ave à peu de distance du puit à gaz, a été victime d'un vol de $200. samedi soir.

Il se disposait à aller déposer à la banque la somme de $319.40 et comptait cette somme lorsqu'un client entra dans son magasin. Il plaça immédiatement $200 dans sa caisse et son portefeuille contenant déjà $119.40 dans sa poche.

Le client servi, Charlie O'Connor, entreprit un travail quelconque, oublia l'argent dans la caisse et sortit quelques minutes derrière son magasin. C'est pendant ce temps que le vol fût commis.

Une enquête est ouverte.

Le charbon municipal-- La ville a pris une option sur la propriété de M. Gibbon sise vers le Groat State pour l'acheter et exploiter le filon carbonifère qu'elle contient. Avant de conclure l'achat il va être procédé à des travaux de sondage de façon à évaluer la richesse du filon.

Les travaux ont été confiés à M. Chas. Taylor qui s'est fait une spécialité de ces travaux et a prospecté un peu partout depuis 3 ou 4 ans, notamment à Morinville.

Mr Taylor a une foreuse (drill) capable de creuser jusqu'à 300 pieds de profondeur sans difficulté.

Il est rendu avec son équipe et commencera ses travaux dès que temps le permettra.

On est pas encore fixé sur le nombre de trous a creuser.

Selon le résultat de ces recherches, la ville maintiendra ou abandonnera son option.

Accident mortel.—Un accident mortel a eu lieu l'autre jour à la mine Parkdale située à l'est de la ville sur le parcours du C.N.R.

Par suite d'une imprudence le nommé Robert Craig, est tombé dans le puits de la mine avec le wagonnet qu'il poussait.

Dans sa chute il s'est fendu la tête, brisé plusieurs côtes et cassé la jambe gauche. Le docteur Ferris appelé immédiatement, n'a pu que constater le décès qui est survenu environ deux heures après l'accident.

Dans le procès verbal d'enquête, le coroner Braithwaite tout en reconnaissant que la mort est accidentelle et ne peut être imputée à personne à regretté que les ouvertures des puits de mines ne soient pas entourés de barrières automatiques pour prévenir de semblables accidents.

Alexandre Robert Craig, la victime, est de nationalité irlandaise. Il était âgé de 28 ans et possédait un homestead aux alentours de Vermillon. Il était au pays depuis deux ans. Sa mère habite à Larne, Irlande, elle a été prévenue par câblogramme du malheur qui l'a frappe.

Un oncle du décédé qui habite aux environs de Vermillon s'est chargé des funérailles qui auront lieu à Belmont.

Robert Craig était célibataire.

Journal poursuivi— Un action en dommages et intérêts a été intentée contre l'*Edmonton Daily Bulletin* par M. Frank Goode, propriétaire de l'Impérial Hôtel.

La somme demandée est de $10,000.

La cause de cette action est un article paru dans le journal de lundi soir, de nature à porter un préjudice grave à M. F. Goode.

Somme toute le journal a été induit en erreur, et comme il ne peut vérifier toutes les nouvelles qu'on lui apporte, il est difficile de croire qu'il puisse être rendu pécuniairement responsable du dommage.

Pour réparer le tort causé, en pareille matière, il n'y a guère que la retractation en bonne place qui puisse avoir un effet appréciable.

Il n'est pas vole— Charlie O'Connor l'épicier qui se disait victime du vol relaté plus haut a été habilement questionné par le chef de police.

Celui-ci remarquant quelques contradictions dans la déposition du plaignant conçut un vague soupçon.

Il le pressa aussitôt d'avouer qu'il mentait en se disant volé.

O'Connor se troubla mais n'en maintient pas moins ses dires. Ce que voyant le chef de police le fit immédiatement emprisonner.

Après avoir passé une heure et quart "sur la paille humide du cachot," l'épicier confessa sa faute. Il avait essayé de monter cette histoire de vol afin d'abuser son associé dont il avait dépensé l'argent.

Un souscripteur peut-il vendre son telephone? — Cette importante question a été portée devant le conseil municipal, à la séance de lundi passée.

Le maire l'a aussi posé :

Le conseil doit décider si les souscripteurs doivent être autorisés à vendre leurs téléphones lorsqu'ils ne peuvent pas l'user pour leur compte personnel ou si la ville doit continuer à donner les téléphones par ordre de priorité.

La question a été soulevée par une lettre de Dawson et Hyndman, solliciteurs pour la *Universel Coal Co.* Cette compagnie se plaint de ce qu'elle a eu un téléphone le 4 décembre ; que le téléphone fût placé dans son office par les employés de la ville ; qu'elle avait le numéro 116 dans la liste des téléphones ; qu'elle n'a jamais donné avis qu'elle désirait discontinuer de se servir du téléphone et qu'elle a toujours effectué en temps utile ses paiements. Malgré cela, les autorités ont fait enlever le téléphone de son bureau donnant comme explication, que par le règlement du 15 décembre la ville ne peut reconnaitre aucun transfer de téléphone.

La compagnie ne nie pas qu'elle avait obtenu le transfer.

Le maire demanda au conseil de formuler une ligne de conduite à suivre dans de tels cas.

Au cours de la discussion on apprit que les commissaires avaient pris un avis légal d'après lequel la ville ne peut pas être obligé de reconnaitre un transfer.

Le procureur croit que la ville est tenue de fournir les téléphones dans l'ordre des applications, indistinctement pour les bureaux d'affaires ou résidences privées.

Il y a actuellement 650 téléphones en fonction et le nombre de demandes est au moins égal.

La ville ne peut promettre que le nouveau central sera prêt avant Mars et il faudra encore environ deux mois pour installer le nouveau système. Autrement dit notre réseau téléphonique restera dans cet état lamentable jusqu'au mois de Mai et peut-être plus tard.

La seule conclusion du débat fût que les commissaires reçurent les instructions nécessaires pour établir un rapport donnant la solution qu'ils recommandent.

Nos franchises et les tramways — On se souvient que les habitants de l'avenue Namayo ont demandé par pétition qu'une ligne de tramway soit construite sur cette rue. Cette demande est revenue devant le conseil.

Le maire expliqua qu'aucune solution ne pouvait être donnée, car jusqu'à présent on n'a aucun plan défini. Les rues dans lesquelles passera les tramways ne sont pas encore désignées.

A ce moment le conseiller Walker demanda si la position de la ville vis-à-vis la compagnie Inglis était éclaircie, et si le contrat signé avec cette compagnie n'avait aucune clause de nature à porter atteinte aux franchise de la ville.

M. Griesbach répondit qu'il s'était beaucoup occupé de cette question lors de son dernier voyage dans l'Est. Se conformant aux instructions données par la ville, il a pris le meilleur avis légal possible, touchant cette question. M. Z. A. Lash fût consulté et son opinion écrite est maintenant classée dans les archives.

D'après elle, la compagnie Inglis n'ayant pas construit le tramway à temps, a complètement perdu ses droits dans les limites de la ville. Cependant il est discutable si oui ou non, la compagnie doit perdre sa charte.

Toujours d'après l'opinion de M. Lash, la compagnie Inglis pourrait établir sa propriété de la charte au moins en dehors des limites de la ville.

Ceci n'est pas d'un intérêt vital pour la ville, attendu qu'elle pourra toujours obtenir une autre charte lui donnant pouvoir de construire en dehors des limites. La compagnie Inglis ou tout autre compagnie à qui la charte pourrait être transférée ne pourra construire une ligne dans la ville sans obtenir des citoyens une nouvelle franchise.

La ville est donc absolument à l'abri des complications.

L'opinion de M. Lash correspond en tout points à celle de M. Beck, avait donnée.

Les Chevaliers de Colomb

Samedi dernier a eu lieu l'initiation des Chevaliers de Colomb.

Les néophytes sont restés enfermés toute la journée.

75 membres ont été initiés.

A l'occasion de cette cérémonie, un grand banquet auquel étaient conviées de nombreuses dames fut donné, le soir, au King Edward Hôtel.

Les tables étaient superbement servies. Nouveaux et anciens chevaliers apprécièrent la délicatesse du menu.

Dimanche matin Monseigneur Legal, évêque de St-Albert célébra la messe en présence de tous les Chevaliers porteurs de leurs insignes.

Le Rév. M. Cherrier de Winnipeg prêcha longuement, sur les devoirs des Chevaliers de Colomb.

Nous sommes heureux d'avoir maintenant parmi nous une fraction de cet ordre si dévoué aux intérêts catholiques.

Chez Gariépy & Lessard, ils sont obligés, tellement leur provision de pommes est grande de les vendre $2. la caisse au lieu de $2.50. Profitez-en.

La Commission d'examen

A cause de l'incurie de la Colombie, le Nord-Ouest attend

La Colombie Britannique a retardé considérablement le travail de la commission chargée d'examiner les conditions de vente du bœuf. Cette commission a été convoquée, nos lecteurs se le rappellent par l'initiative de l'Honorable Finlay, notre ministre d'Agriculture.

Toutes choses étaient prêtes pour travailler, mais la Colombie Britannique avait nommé un commissaire qui n'était pas qualifié. Quand cela fut appris une autre nomination fut faite, mais faite irrégulièrement. Lorsque ce monsieur arriva à Calgary, ou la commission avait été convoquée, il n'était pas en position pour en faire partie.

Malgré la pression qui a été faite auprès du gouvernement de la Colombie, aucune autre nomination n'a été faite, et pour cette raison rien n'a pu être décidé.

La Colombie Britannique semble ne pas être disposée à faire quoi que ce soit jusqu'après les élections, afin de ne se faire aucun ennemi.

Pendant ce temps les autres provinces attendent.

Chance d'affaire a St-Albert

Des Soumissions seront reçues par le soussigné, d'ici au 15 janvier, 1907, pour l'achat d'un stock de marchandises spéciales, consistant en un assortiment complet et nouveau de Nouveautés, Epiceries et Quincaillerie (valeur approximative de $5,000.00) à St. Albert. Le magasin, qui jouit d'une bonne clientèle, est situé dans le centre du village et peut être loué pour un prix raisonnable.

On pourra obtenir la permission de visiter le stock et des informations plus amples, de

I. W. LEWIS,
Box 314, Edmonton.